

# BUDGET PRIMITIF 2019



## NOTE SYNTHETIQUE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2313-1 DU CGCT

### L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019

- Un Débat d'Orientations Budgétaires lors du Conseil Municipal du 15 mars 2019,
- Un Budget Primitif 2019, adopté lors du Conseil Municipal du 12 avril 2019.

### LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU BUDGET PRINCIPAL 2019

- Une baisse de 5% des dépenses des charges à caractère général,
- Une stabilité de la masse salariale,
- Une baisse des taux de fiscalité locale,
- Un non recours à l'emprunt,
- Un investissement massif à hauteur de 21 M€.

## Principaux ratios

Population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (recensement INSEE) : 29 856 habitants

Informations financières - ratios	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (*)
<b>1 – Dépenses réelles de fonctionnement/population</b>	1 171.46	1 284,00
<b>2 – Produit des impositions directes/population</b>	470.56	608,00
<b>3 – Recettes réelles de fonctionnement/population</b>	1 137.82	1 445,00
<b>4 – Dépenses d'équipement brut/population</b>	793.62	308,00
<b>5 – Encours de dette/population</b>	0	1 109,00
<b>6 – DGF/population</b>	108.57	267,00
<b>7 – Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement</b>	50.90%	59.10%
<b>8 – Dépenses de fonctionnement et remboursement. Dette en capital/recettes réelles de fonctionnement.</b>	102.95%	95.80%
<b>9 – Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement</b>	69.75%	21.30%
<b>10 – Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement</b>	0%	76.80%

(\*) Source : DGFIP, ratios financiers des Communes par strate de population 2016 (Communes de 20 000 à 50 000 hab.)

# LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019

## Les prévisions de recettes

Diminution des recettes réelles de fonctionnement par rapport à 2018 (réduction des dotations de l'Etat pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive), conformément au Projet Loi des Finances (PLF) 2019.

### Etat récapitulatif des recettes de fonctionnement par grande masse

Chapitre	Libellé	Réalisations	Crédits ouverts
		CA 2018	BP 2019
13	Atténuations de charges	94 177 €	51 000 €
70	Produits des services	2 613 494 €	2 984 077 €
73	Impôts & taxes	23 281 414 €	22 701 918 €
74	Dotations, subventions	7 429 098 €	7 410 982 €
75	Autres produits	797 377 €	775 340 €
76	Produits financiers	476 €	0 €
77	Produits exceptionnels	581 386 €	44 215 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	19 797 €	3 500 €
42	Opérations d'ordre	1 332 €	1 400 €
<b>TOTAL</b>		<b>34 818 551 €</b>	<b>33 972 496 €</b>

*arrondi à l'€ supérieur*

## Fiscalité

Les taux des taxes ménages diminueront de 2% pour la Taxe foncière bâtie et la Taxe Foncière Non Bâtie. La Commune a choisi de ne pas baisser celui de la Taxe d'Habitation en attendant de connaître les modalités pratiques de compensation par l'Etat aux Communes de la suppression de la Taxe d'Habitation.

Ainsi le produit fiscal attendu reste neutre, la baisse de ces deux taux neutralisant l'augmentation des bases fiscales.

Les taux votés en 2019 sont les suivants : Taxe d'Habitation (14,61%), Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (20,47%), Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (48,81%)

Evolution des bases d'imposition TH, TF, TFNB et du produit fiscal :

Envoyé en préfecture le 07/05/2019

Reçu en préfecture le 07/05/2019

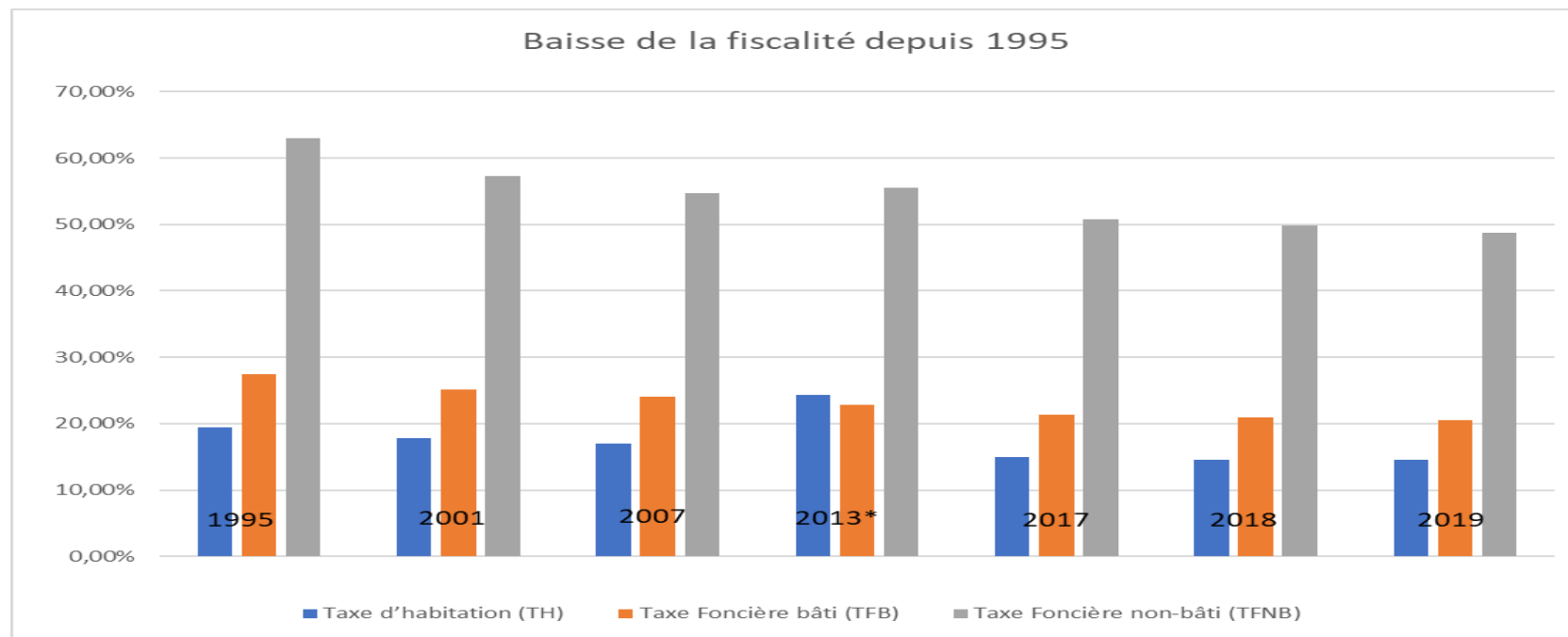
Affiché le

**SLOW**

ID : 084-218400877-20190412-NOTESCA18BP19-BF

	<i>1995</i>	<i>2001</i>	<i>2007</i>	<i>2013*</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>
<b>Taxe d'habitation (TH)</b>	19,50%	17,75%	16,96%	24,37%	14,91%	14,61%	14,61%
<b>Taxe Foncière bâti (TFB)</b>	27,40%	25,20%	24,08%	22,89%	21,32%	20,89%	20,47%
<b>Taxe Foncière non-bâti (TFNB)</b>	63,00%	57,32%	54,78%	55,60%	50,83%	49,81%	48,81%

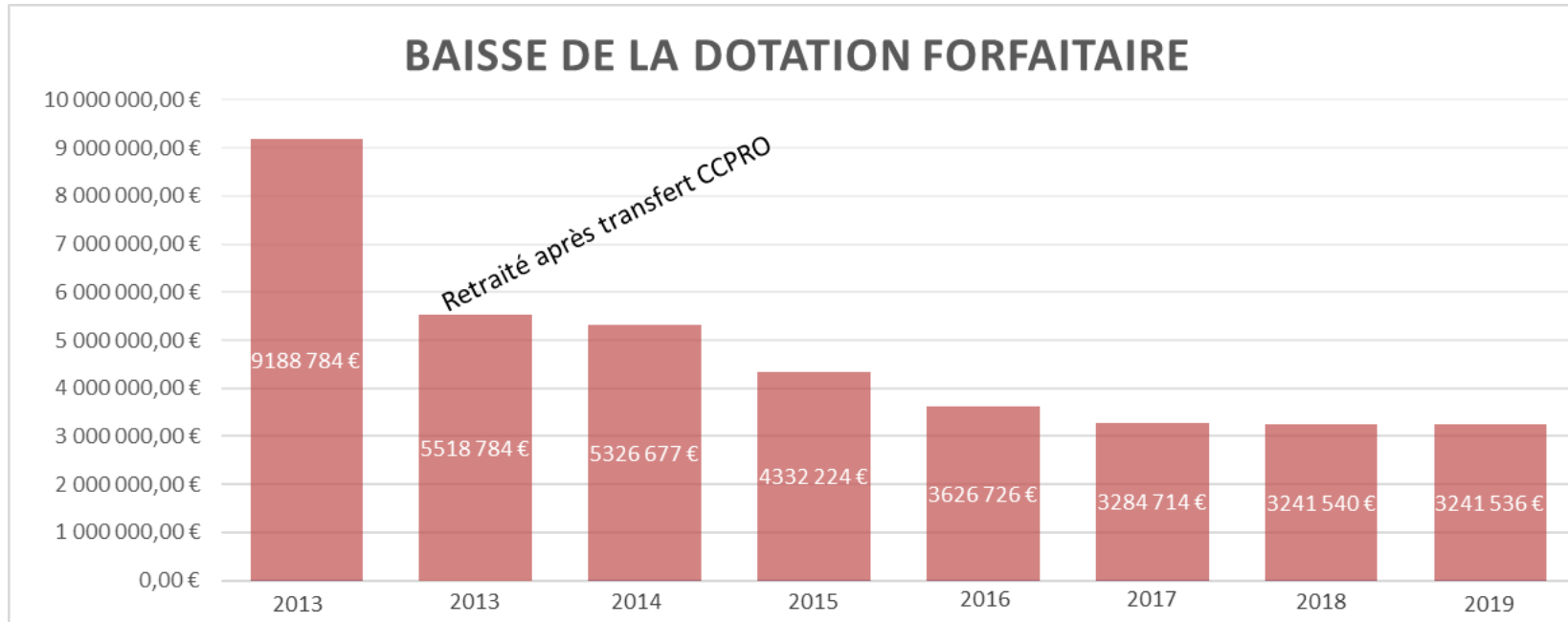
- L'augmentation de la Taxe d'Habitation en 2013 provient de la part du département qui avait été reversée aux Communes puis transférée à la CCPRO en 2014 lors de l'intégration d'Orange à cette Intercommunalité.



## Concours financiers de l'Etat aux collectivités :

Conformément au Projet de Loi des Finances 2019, le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) restera stable au niveau de son enveloppe de 2018 soit 26,9 milliards d'€.

(  
(\* ) Les chiffres mentionnés de 2019 sont des estimations.



## LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019

### Les prévisions de dépenses :

Diminution des dépenses de fonctionnement par rapport à 2018 (après retraitement des charges exceptionnelles) relatives aux charges à caractère général suite à des actions engagées sur chaque grand poste de dépense par la recherche d'économie sur l'ensemble des activités des services.

### Etat récapitulatif des dépenses de fonctionnement par grande masse

Chapitre	Libellé	Réalisations	Crédits ouverts
		CA 2018	BP 2019
11	Charges à caractères général	9 158 094 €	8 713 939 €
12	Charges de personnel	17 682 210 €	17 813 385 €
14	Atténuations de produits	562 514 €	562 514 €
65	Autres charges de gestion courante	4 416 740 €	4 289 348 €
66	Charges financières	0 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	142 261 €	2 222 587 €
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0 €	3 500 €
42	Opérations d'ordre de fonctionnement	3 824 497 €	3 510 014 €
	<b>TOTAL</b>	<b>35 786 316 €</b>	<b>37 115 287 €</b>

Arrondi à l'€ supérieur

## La dette

Pour l'exercice 2019, aucun recours à l'emprunt n'est prévu. Néanmoins, au vu de l'ampleur des travaux en cours et à venir, avec notamment la déviation d'Orange, la construction d'un musée et d'un groupe scolaire, l'aménagement de la plaine sportive le Grenouillet ou encore la réhabilitation du Hall des expositions, des consultations seront lancées en amont afin de bénéficier de taux encore bas.

### Rétrospective sur la capacité de désendettement :

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Capital restant dû (en K€)</b>	9 954 082	5 185 037	3 412 762	2 500 273	1 785 297	1 124 524	698 931	123 074	0	0
<b>Epargne nette</b>	14 075 240	15 612 810	16 397 988	18 497 438	16 582 428	7 997 394	7 784 612	9 355 006	4 199 908	
<b>Durée en années</b>	0,71	0,33	0,21	0,14	0,11	0,14	0,08	0,01	0,00	0,00

Un ratio de désendettement à 0 année (inférieur à 12 années conformément au projet de loi de programmation des finances publiques 2018-2022).

### Evolution du ratio rapportant l'encours de dette au 1/01/N à la population totale (INSEE) :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Capital restant dû</b>	7 384	3 413	2 503	1 788	1 162	733	545	0	0	0	0
<b>Dette par habitant en € au 1/01/N</b>	250	116	84	59	39	39	29	0	0	0	0
<b>Moyenne nationale de la state (*)</b>	890	892	919	919	946	949	949	970	957	954	931

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2019

### Les recettes d'investissement prévisionnelles :

Chapitre	Libellé	Réalisations	Crédits ouverts
		CA 2018	BP 2019
13	Subventions d'investissement	1 041 009 €	2 088 689 €
16	Emprunts et cautionnement reçus	2 725 €	5 000 €
10222	Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)	1 195 999 €	589 977 €
10226	Taxe d'aménagement	281 434 €	300 000 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	4 172 315 €	12 000 000 €
21	Immobilisations corporelles	197 €	0 €
040/041	Opérations d'ordre	3 831 133 €	3 510 014,00 €
		<b>10 524 812 €</b>	<b>18 493 680 €</b>

arrondi à l'€ supérieur

### Les dépenses d'investissement prévisionnelles :

Chapitre	Libellé	Réalisations	Crédits ouverts
		CA 2018	BP 2019
20	Immobilisations incorporelles	402 736 €	401 336 €
204	Subventions d'équipements versées	17 034 €	1 530 000 €
21	Immobilisations corporelles	5 392 768 €	9 930 852 €
23	Immobilisations en cours (dont avances forfaitaires)	3 083 008 €	11 832 189 €
27	Autres immobilisations financières	4 112 €	2 500 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 641 €	5 000 €
10	Dotations fonds divers et réserves	0 €	905 533 €
040/041	Opérations d'ordre	7 968 €	1 400 €
	<b>TOTAL</b>	<b>8 909 267 €</b>	<b>24 608 810 €</b>

arrondi à l'€ supérieur



## Conclusion :

### L'année 2019 se caractérisera par :

- Un encadrement strict des dépenses de fonctionnement
- La poursuite de l'optimisation des recettes de fonctionnement
- Une dette restant nulle
- Une nouvelle baisse des taux d'imposition pour deux des trois taxes locales
- La montée en puissance des dépenses d'équipements 2019 avec un montant budgétisé doublé par rapport à 2018
- Une implication plus forte au sein de l'Intercommunalité par la mise en commun de cadres issus d'Orange dans les services de la CCPRO